

REFERENCE :	Politique et charte RSE d'AIRTELIS			DATE D'APPROBATION : 20/04/2020
				INDICE : 1
DESTINATAIRE(s) :	AIRTELIS			REDACTEUR : E. LABRUYERE/ B. BAUMGARTE-MALIQUE
COPIE(s) :				APPROBATEUR : S. DELAYE
ACCESSIBILITE :	LIBRE <input type="checkbox"/>	RTE <input checked="" type="checkbox"/>	AIRTELIS <input checked="" type="checkbox"/>	DATE DE FIN DE VALIDITE : AUCUNE

Sommaire

1. Contexte, Définition et Engagements	2
2. Modalités de mise en œuvre	3
3. Charte RSE d'AIRTELIS	5

1. CONTEXTE, DEFINITION ET ENGAGEMENTS

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ».

Conscient de ces différents enjeux, AIRTELIS s'engage dans une démarche RSE afin d'en faire un élément majeur de sa stratégie globale de l'entreprise.

Le présent document constitue une première formalisation de la politique RSE d'AIRTELIS et a été établi à partir de la norme ISO 26000. Il est à noter que les recommandations de cette norme constituent un tronc commun pour l'ensemble des entreprises. Par conséquent, un travail d'analyse a été réalisé et a permis d'identifier les recommandations pertinentes pour AIRTELIS, et ce au regard de la nature de l'activité et de la structure de cette dernière.

La direction, souhaitant privilégier une dimension collective comme levier pour la mise en œuvre de sa stratégie RSE, a fait le choix d'assoir son engagement en deux parties : une première intégrant les engagements de la direction et une seconde (sous forme de charte) formalisant l'engagement de l'ensemble du personnel.

Ainsi, ces documents ont été conçus en se basant d'une part sur les nombreuses initiatives déjà entreprises par AIRTELIS et d'autre part en fixant de nouveaux objectifs à atteindre collectivement.

La stratégie RSE s'articule autour de trois axes et se décline par les engagements suivants :

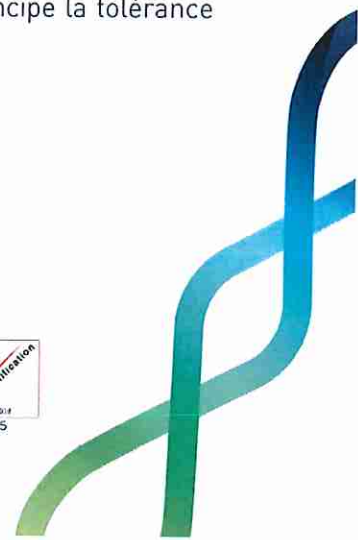
Axe 1 : Un code éthique

Engagement 1 : Intégrer la démarche RSE à la stratégie globale de l'entreprise

La RSE est une démarche d'amélioration continue visant à augmenter la performance économique, sociale et environnementale de l'entreprise. Dans ce cadre, la direction décide de la mise en place d'un management social performant en intégrant la RSE dans la stratégie globale de l'entreprise.

Engagement 2 : Prévenir les risques de fraude et de corruption

Une conduite éthique et conforme aux lois doit être la règle absolue pour tous les salariés d'AIRTELIS. C'est pourquoi AIRTELIS promeut la culture d'intégrité et a pour principe la tolérance zéro en matière de fraude et de corruption.



Axe 2 : Un volet social

Engagement 3 : Protéger la santé et la sécurité des collaborateurs

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (article L.4121-1 du Code du Travail). La direction considère qu'il s'agit d'une responsabilité fondamentale et que la santé et la sécurité des collaborateurs priment sur les considérations économiques.

Engagement 4 : Favoriser le bien-être au travail

La direction d'AIRTELIS est convaincue que le bonheur des collaborateurs a un effet direct sur la productivité, la créativité, la motivation et l'innovation au sein de l'entreprise. Elle a ainsi souhaité aller au-delà des obligations légales en faisant du bien-être au travail une de ses priorités. À ce titre, elle entend intégrer durablement cette dimension dans toutes ses activités, notamment en garantissant une écoute privilégiée à tous les collaborateurs dans le besoin.

Engagement 5 : Maintenir l'employabilité et développer les talents

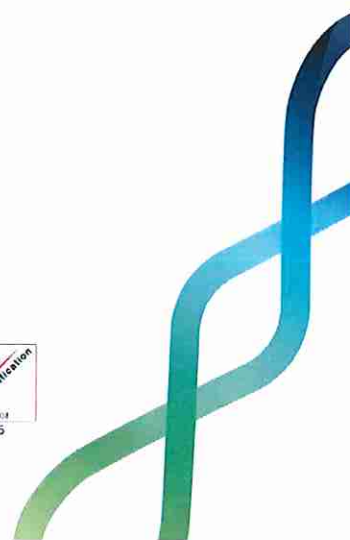
En vertu du code de travail, l'employeur doit assurer l'adaptation de ses salariés à leurs postes de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations (article L.6321-1 du Code du Travail). Au-delà, la direction encourage l'implication, la prise d'initiative et la force de proposition de ses collaborateurs qui peut se valoriser et se concrétiser à travers des projets professionnels.

Axe 3 : L'impact sur l'environnement

Engagement 6 : Limiter notre impact environnemental de manière collective

La direction considère qu'il est primordial de faire de ses salariés les ambassadeurs de son engagement environnemental. En effet, ces derniers étant les acteurs des démarches qu'AIRTELIS élabore, il est essentiel qu'ils maîtrisent ces enjeux et qu'ils soient activement impliqués dans la démarche éco responsable initiée par l'entreprise.

2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE



A. CHAMPS D'APPLICATION DE LA POLITIQUE

La présente politique concerne uniquement la société AIRTELIS.

B. SUIVI ET REVISION DE LA POLITIQUE

Le suivi de la politique RSE d'AIRTELIS devra être réalisé de manière annuelle par le/la correspondant/e RSE. Pour ce faire, un rapport RSE devra être complété afin de synthétiser l'ensemble des actions menées au cours de l'année pour les engagements précédemment définis.

Le reporting annuel pourra également être complété par une mise à jour du présent document afin d'actualiser ou réviser, si nécessaire, son contenu (engagements, actions, indicateurs et objectifs).

C. COMMUNICATION DE LA POLITIQUE

La politique RSE et sa charte feront l'objet d'une communication auprès de l'ensemble du personnel une fois par an.

Le rapport RSE devra être partagé et accessible publiquement à travers les réseaux de communication d'AIRTELIS.

Fait à Avignon, le 06/10/2020


Pour la Direction



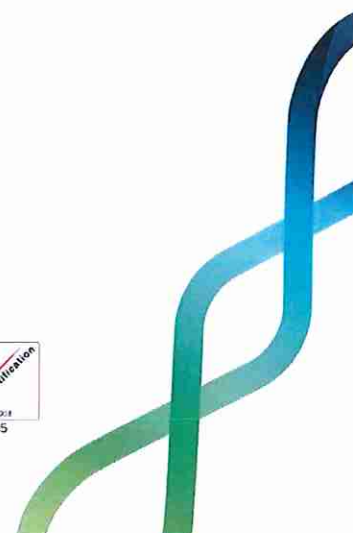
Stéphane DELAYE
Directeur Général



Béatrice BAUMGARTE-MALIQUE
Adjointe au DG & RRH



Emeline LABRUYERE
Correspondante RSE





CHARTRE RSE

Responsabilité Sociétale de
l'Entreprise

3. CHARTE RSE D'AIRTELIS

Partie intégrante de la politique RSE, cette charte a pour vocation de formaliser l'engagement collectif et individuel de l'ensemble des collaborateurs dans la démarche RSE d'AIRTELIS.

La charte a pour objectif de mettre en œuvre les actions émanant des engagements pris par la direction.

Axe 1 : Un code éthique

Engagement 1 : Intégrer la démarche RSE à la stratégie globale de l'entreprise

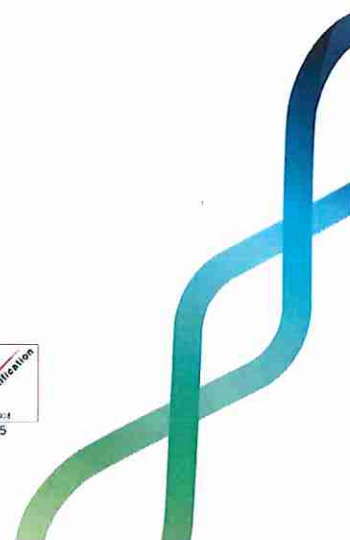
Objectif	Action	Indicateur
Politique RSE formalisée	Rédaction d'une politique & charte RSE	Nombre d'éléments RSE transmis aux collaborateurs au cours de l'année
Forte implication de la direction	Nomination d'une correspondante RSE Présentation de la politique RSE	Charte RSE signée par l'ensemble des collaborateurs
Implication et responsabilisation des collaborateurs sur cette thématique	Sensibilisation des collaborateurs	Action(s) de sensibilisation RSE menée(s)

Engagement 2 : Prévenir les risques de fraude et de corruption

Objectif	Action	Indicateur
Conformité à la loi Sapin II	Respect du code de bonne conduite en matière de fraude et de corruption au sein d'Airtelis	Pourcentage des employés sensibilisés au code de bonne conduite
Maintenir le risque d'incident à 0 et/ou analyse de chaque accident produit	Système d'alerte (plateforme dédiée, site internet, numéro de téléphone et courrier); Personne référente au sein de Rte.	Nombre de sollicitations pour décision auprès de la direction sur le sujet

Axe 2 : Un volet social

Engagement 3 : Protéger la santé et la sécurité des collaborateurs



Objectif	Action	Indicateur
Compléter le DUER pour l'année 2020	Rédaction des fiches concernant les activités opérationnelle	Identification du nombre de fiches concernant les activités opérationnelles. Vérification de la réalisation des fiches
Analyse de chaque risque/accident de service et/ou trajet avec ou sans arrêt	Signaler toutes situations dangereuses au Directeur Sécurité d'Airtelis. Respect du critère n°2 et sous-critère n°1 de l'intéressement	Nombre d'accidents de travail. Nombre de situations dangereuses remontées, traitées et partagées auprès de l'équipe

Engagement 4 : Favoriser le bien-être au travail

Objectif	Action	Indicateur
Mise en place d'une veille RPS	Outil "Faire le point sur les RPS"	Identification et mise en œuvre d'un plan d'actions (si nécessaire) post évaluation "Faire le point sur les RPS"
Maintenir les moments d'échange collectifs et individuels	Séminaire d'équipe, réunions d'équipe, points individuels avec le manager	Nombre de réunions d'équipe
Maintenir un aménagement du temps de travail souple	Mise à disposition d'outils, moyens et locaux	Maintien de la mise à disposition d'outils, moyens et locaux

Engagement 5 : Maintenir l'employabilité et développer les talents

Objectif	Action	Indicateur
Élaboration et suivi du plan de formation d'Airtelis	Mise en œuvre du plan de formation	Nombre moyen d'heures de formation suivie par les collaborateurs au cours de l'année
Cartographie des compétences	Tenir à jour la cartographie des compétences	Mise à jour de cartographie des compétences
S'assurer de l'adéquation des besoins et des ressources	Tenir à jour la Représentation Des Organisations (RDO)	Mise à jour de cartographie des compétences de la Représentation Des Organisations (RDO)

Axe 3 : L'impact sur l'environnement

Engagement 6 : Limiter notre impact environnemental de manière collective

Objectif	Action	Indicateur
Réduire de 20% le nombre d'impressions sur l'année 2020.	Respect du critère n°5 de l'intéressement	Index des impressions réalisées sur l'année
Définition d'un écogeste par salarié fin semestre 1 de l'année 2020	Plus de gobelets plastiques sur site Tri des déchets Définition d'un écogeste par salarié	Pour visiteurs: gobelets cartons ou alternatives éco-responsables. Bouteilles d'eau plastiques réservées aux visiteurs. Présentation d'un écogeste par salarié (ex: limiter mon empreinte carbone). Élaboration d'un guide "les bons gestes au bureau"

Ratification des collaborateurs :

BARONIAN Bruno	
BAUMGARTE- MALIQUE Béatrice	
CAUMON Sonia	
DELAYE Stéphane	
DEPESTELE Delphine	
DUPUIS Emmanuel	
DUSSART Mathieu	
FERRATO Amandine	
GRONDARD Stéphane	
LABRUYERE Emeline	
LLORET Fanny	
MAGAR Rémi	
REYNAUD Laurent	
ROUSSEL Franck	
SEOANE Lydia	
SLEBODA Emilie	
SUBE Philippe	

